



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP14/Doc.31.4.7

25 mai 2023

Français

Original : Espagnol

14^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Samarcande, Ouzbékistan, 12 – 17 février 2024
Point 31.4 de l'ordre du jour

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE
LA PLUVIANELLE MAGELLANIQUE (*Pluvianellus socialis*)
À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION***

Résumé:

Le gouvernement du Chili a soumis la proposition ci-jointe* pour l'inscription de la pluvianelle magellanique (*Pluvianellus socialis*) à l'Annexe I de la CMS.

*Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE
LA PLUVIANELLE MAGELLANIQUE (*Pluvianellus socialis*)
À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION**

A. PROPOSITION

Inscription de la pluvianelle magellanique, *Pluvianellus socialis*, à l'annexe I de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Gouvernement du Chili, gouvernement d'Argentine

C. JUSTIFICATIF

1. Taxonomie

- 1.1 Classe : Aves
- 1.2 Ordre : Charadriiformes
- 1.3 Famille : Pluvianellidae
- 1.4 Genre ou espèce : (*Pluvianellus socialis*) Gray, 1846
- 1.5 Synonymes scientifiques
- 1.6 Nom ou noms communs dans toutes les langues applicables utilisées par la Convention:
 - Anglais : Magellanic Plover
 - Espagnol : Chorlo de Magallanes (CHILI) ; Chorlito ceniciento (ARGENTINE)
 - Français : Pluvianelle magellanique

2. Aperçu

Cette proposition a pour objet l'inscription de la pluvianelle magellanique, *Pluvianellus socialis*, à l'annexe I de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS). Cette espèce est déjà inscrite à l'annexe II de la Convention, mais son inscription à l'annexe I vise à encourager, de toute urgence, de nouvelles mesures de conservation pour l'espèce et son habitat, ainsi qu'à renforcer la coopération binationale et multi-institutionnelle, compte tenu de la taille inquiétante de sa population.

La pluvianelle magellanique est une espèce limitée au sud de l'Amérique du Sud, où elle se reproduit dans le sud du Chili (région de Magallanes) et en Argentine (provinces de la Terre de Feu et de Santa Cruz), hivernant le long de la côte atlantique jusqu'à la péninsule Valdés dans la province de Chubut et atteignant régulièrement la province de Buenos Aires (Argentine). Elle est apparue de manière erratique en Uruguay (deux individus en 2022).

L'espèce est actuellement considérée comme quasi menacée au niveau mondial, avec une population estimée entre 1 500 et 7 000 individus. Cependant, les premiers recensements de population effectués entre 2022 et 2023 ont suggéré une population ne dépassant pas 500 individus. De multiples menaces pèsent sur cette petite population, notamment la perte d'habitat et le déclin de la qualité de celui-ci, les effets de perturbations causées par des espèces introduites et la prédation par celles-ci, l'incidence potentielle des projets énergétiques, la dégradation et la désertification de la steppe patagonienne dues au surpâturage, et le changement climatique. Son état de conservation au niveau mondial est en cours de réévaluation et l'espèce est déjà considérée comme « En danger » au niveau national au Chili et en Argentine.

3. Migrations

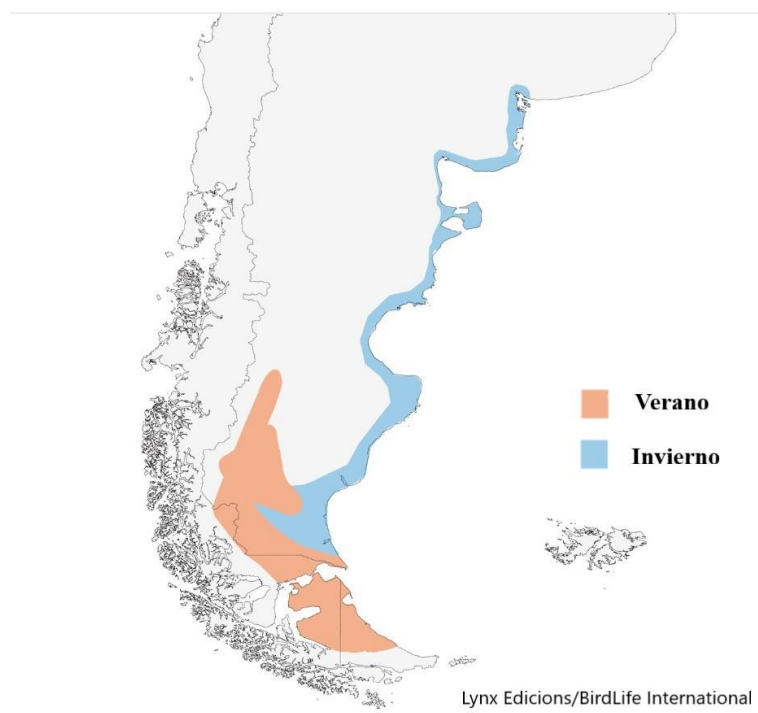
3.1 Types de mouvements, distance, nature cyclique et prévisible de la migration

Après la saison de reproduction, les populations du Chili et de l'Argentine migrent vers la côte atlantique de la Patagonie, où elles peuvent être trouvées réparties au nord de la péninsule Valdés et parfois plus au nord vers la province de Buenos Aires (Wiersma et Kirwan, 2020). En 2022, deux juvéniles de l'espèce ont été enregistrés pour la première fois en Uruguay (Castelli *et autres*, 2022). Les individus commencent généralement à arriver sur les sites de reproduction à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre et les quittent au mois d'avril ou de mai. Vers la fin de la saison de reproduction, les individus de l'espèce ont tendance à se rassembler en volées sur quelques sites au bord des lagunes patagoniennes ou le long de la côte avant de migrer vers leurs aires d'hivernage plus au nord, le long de la côte atlantique.

3.2 Proportion de la population migrante et raison pour laquelle il s'agit d'une proportion significative

La totalité ou presque de la population de pluvianelles magellaniques, y compris les juvéniles, migre vers la côte atlantique en dehors de la saison de reproduction. De petites quantités d'individus peuvent rester dans les zones de reproduction pendant l'hiver (Wiersma et Kirwan, 2020).

Carte 1 : Distribution de la pluvianelle magellanique



4. Données biologiques (autres que la migration)

4.1 Distribution (actuelle et historique)

La pluvianelle magellanique est une espèce limitée à la Patagonie, où elle se reproduit dans le sud du Chili (région de Magallanes) et en Argentine (provinces de la Terre de Feu et de Santa Cruz), hivernant le long de la côte atlantique jusqu'à la péninsule Valdés dans la province de Chubut et atteignant régulièrement la province de Buenos Aires (Fjeldså y

Krabbe, 1990 ; Ferrari *et autres*, 2003 ; Matus, 2018). L'espèce atteint occasionnellement la province de La Rioja (Sosa, 2010) et est arrivée de manière erratique dans les îles Falkland (Woods, 2017) et en Uruguay (Castelli *et autres*, 2022).

4.2 Population (estimations et tendances)

La taille de la population de cette espèce a toujours été quelque peu incertaine en raison de l'absence d'études exhaustives de la population dans l'ensemble de son aire de répartition. Dans la cinquième édition de son Estimation de la population des oiseaux aquatiques (2020), Wetlands International a estimé la population de pluvianelles magellaniques à 1 500 individus, citant Ferrari et autres (2008), dont l'estimation était basée sur Jehl (1975), qui avait suggéré « probablement moins de 1 000 individus », et Fjeldså et Krabbe (1990). BirdLife (2022) propose une estimation allant de 1 500 à 7 000 individus, suivant R. Schlatter (correspondance avec BirdLife, 2002), qui estimait la population à « moins de 10 000 individus », sans fournir de documentation supplémentaire. Un effort binational visant à estimer la taille de la population de l'espèce pendant la saison de reproduction (décembre 2021) et la saison d'hivernage (mai 2022) a abouti à un comptage total d'environ 300 individus (Imberti et Matus, 2023), ce qui suggère une faible population ne dépassant probablement pas 500 individus. Les premières données du recensement de l'hivernage de mai 2023 permettent d'estimer la population à 500 individus au maximum (correspondance G. Montero in litt. 2023).

4.3 Habitat (description succincte et tendances)

Pendant la saison de reproduction, la pluvianelle magellanique se trouve sur les rives ouvertes des lacs d'eau douce ou saumâtre bordés de galets et de boue, principalement d'origine glaciaire, dans la steppe de la Patagonie méridionale (Jehl, 1975 ; Wiersma et Kirwan, 2020). Elle évite généralement les zones salines proches de la côte, les lagunes peu profondes qui s'assèchent rapidement pendant l'été et les plans d'eau avec beaucoup de végétation (Jehl, 1975).

En dehors de la saison de reproduction, l'espèce est présente sur la côte, principalement dans les baies abritées, les lagunes et les estuaires, et parfois le long des rivières (Jehl, 1975 ; Wiersma et Kirwan, 2020). Des concentrations post-reproductives ont été observées au lac Laguna de los Palos et dans la baie de Bahía Lomas (tous deux au Chili) d'avril à mai (correspondance R. Matus, 2023). En ce qui concerne l'altitude, l'espèce a été observée jusqu'à seulement 300 m au Chili (Jaramillo, 2003), mais jusqu'à au moins 1200 m dans le sud de l'Argentine (Wiersma et Kirwan, 2020).

4.4 Caractéristiques biologiques

La pluvianelle magellanique est une espèce unique d'oiseau de rivage. Malgré son nom commun, elle n'est pas apparentée aux pluviers (Charadriidae), mais fait partie de sa propre famille (Pluvianellidae). Parmi les oiseaux de rivage, on pense que ses plus proches parents sont les becs-en-fourreau (Chionidae). Elle a une coloration terne peu impressionnante, des pattes courtes avec des tarses épais et des orteils postérieurs bien développés, et une petite tête ronde (Jehl, 1975). Son bec et ses tactiques de recherche de nourriture ressemblent plus à ceux d'un tournepierre (*Arenaria*) qu'à ceux d'un pluvier, tandis que son apparence peut également ressembler à celle d'un petit pigeon (Jehl, 1975 ; Hayman, 1986).

La pluvianelle magellanique picore la nourriture en surface, retourne les pierres, les coquillages et les débris pour trouver de la nourriture, et gratte ou creuse parfois le sable pour trouver de la nourriture à l'aide de ses puissantes pattes, un comportement apparemment unique parmi les oiseaux de rivage (Jehl, 1975). Pendant la recherche de nourriture, l'espèce est très active et peut courir rapidement.

La pluvianelle magellanique se reproduit autour des lagunes d'eau douce et saumâtres de l'intérieur de la Patagonie. Ses territoires sont fortement défendus et généralement linéaires, d'une taille supérieure à 300 à 500 mètres (Jehl, 1975). Plusieurs territoires peuvent être trouvés le long des rives d'un même lac. Lishman et Nol (2012) ont trouvé jusqu'à 14 couples nicheurs au bord d'un même lac ; aucune caractéristique spécifique ne permet toutefois de prédire le nombre de couples nicheurs par lac. Des études menées par Lishman et Nol (2012) ont indiqué une faible densité sur une zone de nidification étendue et une faible fécondité annuelle (Lishman, 2008), avec des fluctuations dans le nombre et la qualité des sites en raison de la désertification croissante et du changement climatique (Ferrari *et autres*, 2008 ; Lishman, 2008).

Les nids de la pluvianelle magellanique sont situés très près de l'eau sur de larges rives d'argile ou de galets, sans végétation, au bord de lacs clairs ou argileux avec des niveaux d'eau variables. Les nids sont constitués de simples rayures creusées dans le sol, exposées et tapissées de pierres. La pluvianelle magellanique pond généralement un ou deux œufs qui sont couvés par le mâle et la femelle. Jusqu'à trois pontes simultanées peuvent parfois être tentées (Ferrari *et autres*, 2008), même lorsque la première ponte est réussie (Ferrari *et autres*, 2008). Les deux parents s'occupent des poussins ; la pluvianelle magellanique est la seule espèce d'oiseau de rivage qui nourrit activement ses petits en régurgitant de la nourriture à partir de son jabot bien développé.

4.5 Rôle du taxon dans son écosystème

Il n'existe pas d'études à ce sujet, mais leur façon de chercher de la nourriture, de retourner les pierres, de gratter ou de creuser dans le sable contribue probablement à créer des micro-environnements pour les invertébrés.

En tant qu'espèce unique à la répartition très restreinte, la pluvianelle magellanique est très recherchée par les observateurs d'oiseaux et constitue donc un élément essentiel du capital naturel de la Patagonie.

La pluvianelle magellanique figure parmi les cinq espèces d'oiseaux de rivage les plus distinctes sur le plan évolutif d'après l'analyse EDGE (« Evolutionarily Distinct and Globally Endangered », espèces distinctes sur le plan de l'évolution et en danger à l'échelle mondiale). Les espèces EDGE (<https://www.edgeofexistence.org/>) ont peu de parents proches sur l'arbre de la vie et sont souvent très inhabituelles du point de vue de leur apparence, de leur mode de vie, de leur comportement et de leur profil génétique. Elles représentent une part unique et irremplaçable du patrimoine naturel mondial, mais une proportion alarmante d'entre elles se trouve au bord de l'extinction.

5. État de conservation et menaces

5.1. Évaluation de la Liste rouge de l'UICN (si disponible)

L'évaluation la plus récente de la Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) au sujet de la pluvianelle magellanique date de 2016; elle avait alors été classifiée comme « Quasi menacée » au titre des critères C2a(i) et D1. Cette classification en tant que « Quasi menacée » est due au fait que la petite population de pluvianelles magellaniques est menacée par la perte et la dégradation de son habitat de reproduction et d'hivernage, bien qu'il n'existe aucune preuve d'un déclin de la population.

BirdLife International (l'autorité responsable de la Liste rouge pour les oiseaux) entreprend actuellement une réévaluation de l'état de conservation de l'espèce, en tenant compte des résultats des récents recensements de la population, de la possibilité d'un déclin significatif de celle-ci et d'une meilleure compréhension des menaces qui pèsent sur l'espèce, qui devrait être reclassée dans la catégorie « Vulnérable » ou « En danger » à l'échelle mondiale.

5.2 Informations équivalentes liées à l'évaluation de l'état de conservation

Argentine

En Argentine, l'espèce a été classée dans la catégorie « En danger » au niveau national (Ministère de l'environnement et du développement durable et Birds Argentina, 2017) en raison de la petite taille de sa population reproductrice et des preuves existantes d'un déclin de la qualité de l'habitat de reproduction, étant donné que celui-ci est presque entièrement consacré à l'élevage de bétail et que les plans d'eau sont utilisés comme points d'eau. Pour l'analyse nationale (réalisée en 2015), il a été supposé que la population reproductrice argentine pourrait être petite, formée de moins de 2 500 individus matures, et en déclin continu (critère C2a(i)b) applicable pour la catégorie « En danger »).

Sur la base de différentes hypothèses, Lishman (2008) a projeté un scénario dans lequel la population pourrait être proche de l'extinction dans moins de 30 ans, avec un taux de déclin de 20 % par an, sur la base des estimations de survie et d'autres mesures démographiques qu'il a obtenues à partir de son étude dans la province de Santa Cruz (en supposant une population de 1 000 individus, selon Jehl (1975) et un taux de croissance démographique fini tel que $\lambda = 0,8$). Il estime cependant que plusieurs aspects de l'estimation de λ sont discutables, bien que les données permettant d'améliorer la confiance dans cette valeur aient manqué jusqu'alors.

Chili

Selon le décret no 16/2020 du Ministère de l'environnement, la pluvienne magellanique est classée dans la catégorie « En danger » au titre du critère C2a(i) en raison de la petite taille de sa population (moins de 2 500 individus matures), d'un déclin continu estimé en raison de la destruction de l'habitat due à l'assèchement des lagunes et du fait qu'aucune sous-population n'est estimée à plus de 250 individus matures. Cette analyse a été réalisée sur la base des critères globaux de la Liste rouge appliqués au niveau national. Le comité d'évaluation a souligné que l'état de la population argentine est le même que celui de la population du Chili, que ses populations sont confrontées aux mêmes menaces et que l'État argentin a classé l'espèce dans la catégorie « En danger ».

5.3 Menaces à la population (facteurs, intensité)

Les menaces directes qui pèsent sur la population comprennent le piétinement des nids par le bétail, les perturbations causées par les chiens et l'utilisation de véhicules tout-terrain sur les rives des lagunes de Patagonie (Ferrari *et autres*, 2003, 2008 ; Lishman, 2008).

Les effets anthropiques indirects comprennent la dégradation et la désertification de la steppe patagonienne dues au surpâturage et au changement climatique, des facteurs qui peuvent influencer la stabilité de l'écosystème semi-aride et la chimie des lagunes que l'espèce utilise comme habitat de nidification (Lishman, 2008). La diminution des précipitations annuelles attribuée au changement climatique peut avoir des effets négatifs sur la reproduction annuelle de cette espèce (Lishman, 2008). En outre, on observe une diminution de la qualité de l'habitat hivernal dans la principale zone identifiée jusqu'à présent (estuaire du río Gallegos et du río Chico), où l'on a détecté une augmentation du nombre d'habitants dans la ville environnante (Río Gallegos), une contamination potentielle par l'évacuation des effluents urbains et une augmentation du nombre de chiens dans les zones sensibles (Ferrari *et autres*, 2008 ; Garzón et Ferrari, 2014).

Les lagunes intérieures de Patagonie sont des zones humides temporaires ou semi-permanentes dont la dynamique d'inondation est déterminée par les précipitations saisonnières et la fonte des neiges (Deil et autres, 2011). Elles sont générées par la topographie ondulée de la steppe, qui crée des dépressions inondées d'eau douce, et situées dans les paysages de la steppe argentine et chilienne. Les systèmes hydriques de ces écosystèmes subissent actuellement des changements radicaux ainsi que des sécheresses, ce qui pourrait affecter le cycle de vie de l'espèce à court terme. La preuve en est que, en

janvier 2023, dans la résolution d'exemption n° 12, le Ministre chilien de l'agriculture a déclaré que la « situation d'urgence agricole » était due au déficit hydrique que connaît la région de Magallanes et de l'Antarctique chilien. Une situation similaire est observée en Argentine, en particulier dans la province de Santa Cruz, où, selon le Plan national 2019 pour l'agriculture et le changement climatique, une situation d'urgence a été déclarée sur l'ensemble du territoire au moins une fois entre 2004 et 2017, avec un maximum de six fois dans le département de Deseado. Ce scénario se répète actuellement, comme en témoigne la résolution n° 066 de février dernier, qui déclare l'état d'urgence ou de zone de calamités agricoles sur l'ensemble du territoire provincial (présidence du Conseil agraire provincial, déclaration en attente de validation par le pouvoir exécutif).

5.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

La Patagonie a suscité l'intérêt d'entreprises cherchant à produire des carburants électroniques et de l'ammoniac à partir d'énergies renouvelables, notamment l'hydrogène vert. La combustion de l'hydrogène ne produit pas de carbone, mais sa production demande beaucoup d'énergie, que les puissants vents de Patagonie pourraient fournir. De nombreuses entreprises investissent dans la construction de grands parcs éoliens, d'usines de production d'hydrogène et de technologies de transport pour produire de l'hydrogène vert à l'extrémité sud de l'Amérique du Sud.

Dans une étude menée par le Ministère chilien de l'énergie en 2021 afin d'identifier et de quantifier le potentiel éolien en vue du développement de l'hydrogène vert dans la région de Magallanes et de l'Antarctique chilien, il a été estimé que 13 % de l'hydrogène vert mondial pourrait être produit avec l'énergie éolienne, atteignant un potentiel de 126 GW. Sur le plan territorial, le développement de ce potentiel impliquerait la mise en place d'une superficie éolienne d'environ 13 000 km², ce qui pourrait perturber considérablement les déplacements locaux et les voies migratoires de cette espèce, en entravant les schémas de vol et en affectant particulièrement la reproduction, l'alimentation et le repos.

Les modifications du paysage de la steppe de Magellan et des lagunes intérieures de Patagonie résultant de l'installation de vastes parcs éoliens pour la production d'hydrogène vert pourraient avoir des effets graves sur le cycle de vie de la pluvianelle magellanique et d'autres espèces telles que le bécasseau maubèche (*Calidris canutus rufa*) et l'ouette à tête rousse (*Chloephaga rubidiceps*), deux espèces migratrices inscrites à l'annexe I.

5.5 Utilisation nationale et internationale

La pluvianelle magellanique n'est pas utilisée comme ressource. Il ne s'agit d'une espèce d'intérêt que pour la science, la recherche et le marché de l'avitourisme, car elle attire des touristes désireux d'observer l'espèce.

6. Niveau de protection et gestion de l'espèce

6.1 Statut de protection nationale

Chili

Au Chili, l'espèce est classée dans la catégorie « En danger » (Règlement relatif à la classification des espèces sauvages du Ministère de l'environnement), selon la dernière évaluation réalisée en 2019.

La loi n° 19.473 et sa réglementation (décret suprême n° 5 de 1998 tel que modifié) interdisent la chasse et la capture de l'espèce sur l'ensemble du territoire national.

Argentine

En Argentine, l'espèce est classée dans la catégorie « En danger » (Ministère de

l'Environnement et du développement durable et Birds Argentina, 2017).

La pluvianelle magellanique est considérée comme un monument naturel provincial dans la province de Santa Cruz, un statut prodigué par la loi n° 086 de l'honorable Chambre des députés de Santa Cruz en juin 2014. La loi provinciale n° 3373 du 12 juin 2014 établit que « toute activité entreprise dans l'habitat de l'espèce visée à l'article précédent, qui implique une modification de celui-ci, doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'Autorité chargée de l'application. Article 3 - Le Conseil agraire provincial élabore un programme de protection et de suivi de cette espèce et de sensibilisation des communautés voisines au sein de l'aire de distribution de la pluvianelle magellanique dans la province de Santa Cruz. »

En 2010, la loi provinciale n° 3163 relative à la conservation des oiseaux de rivage migrateurs et de leurs habitats a été approuvée, avec les objectifs suivants :

- assurer la fonctionnalité et la diversité des milieux qui constituent des sites importants pour la conservation des oiseaux de rivage migrateurs sur le territoire provincial ;
- conserver la valeur et les fonctions des zones humides et des zones d'influence ainsi que les services environnementaux qu'elles rendent (approvisionnement en eau, recharge des aquifères, protection contre l'érosion des côtes et des sols, rétention des substances toxiques, rétention et production de nutriments, etc.) ;
- générer des actions de diffusion publique visant à contribuer à la protection de l'environnement en suscitant une prise de conscience et un sentiment d'identité par rapport à l'environnement local.

Cette loi interdit la modification des zones humides qui constituent des sites importants pour la conservation des oiseaux de rivage migrateurs dans toute la province de Santa Cruz, à l'exception des travaux ou tâches qui font partie de projets de conservation ou de plans de gestion des zones protégées.

6.2 Niveau de protection internationale

La pluvianelle magellanique est inscrite l'annexe II de la CMS (originellement inscrite comme faisant partie de la famille des Scolopacidae).

6.3 Mesures de gestion

Chili

En janvier 2022, le Ministère chilien de l'Environnement a officiellement annoncé, par la résolution d'exemption n° 50 du 19 janvier 2022, la Stratégie nationale pour la conservation des oiseaux (ENCA) 2021-2030, une initiative qui vise à créer des conditions efficaces de conservation des oiseaux indigènes du Chili en atténuant et en réduisant les menaces qui pèsent sur eux.

Les oiseaux de rivage sont un sous-objet de conservation dans le cadre de l'ENCA, et c'est pourquoi le Ministère de l'environnement, en collaboration avec Manomet Inc. et le Réseau chilien d'observation des oiseaux et de la faune sauvage, a facilité entre 2021 et 2023 un processus visant à élaborer le premier Plan d'action pour la conservation des oiseaux de rivage au Chili, avec la participation d'universitaires, de chercheurs, d'organisations non gouvernementales, de municipalités et d'autres institutions publiques liées à la conservation de ces oiseaux et de leurs habitats au Chili. La pluvianelle magellanique figure dans la liste des espèces focales de ce plan. Le Ministère de l'Environnement devrait présenter une résolution officialisant le document en vue de sa mise en œuvre au cours du second semestre 2023.

Le plan désigne douze menaces majeures pesant sur les oiseaux de rivage au Chili et donne la priorité à dix objectifs de conservation visant à réduire ou atténuer ces menaces, en

décrivant les actions et les objectifs selon cinq lignes stratégiques : 1) renforcer la gouvernance et les mécanismes de conservation ; 2) responsabiliser et impliquer la communauté et les parties prenantes ; 3) promouvoir la recherche et la surveillance ; 4) protéger et gérer les sites ; 5) encourager les bonnes pratiques en matière d'évaluation de l'impact sur l'environnement et d'activités productives.

Argentine

Le Plan national pour la conservation des oiseaux de rivage en Argentine a été élaboré en 2019 dans le cadre d'un processus participatif impliquant plus de cinquante participants issus de trente organisations gouvernementales et scientifiques et organisations de la société civile. Ce processus a été mis en œuvre conjointement par le Ministère de l'Environnement et du développement durable, Manomet/l'Initiative pour les espèces migratrices de l'Hémisphère occidental, Aves Argentinas et Wetlands International. Le plan a été approuvé par le Ministère de l'environnement et du développement durable par la résolution 409/2020, approuvée le 12 novembre 2020 et publiée au Journal officiel le 16 novembre 2020. La pluvianelle magellanique est l'une des espèces focales de ce plan national.

Le Plan national pour la conservation des oiseaux de rivage en Argentine définit cinq objectifs stratégiques : i) accroître et intégrer les connaissances sur les oiseaux de rivage et leurs systèmes socioécologiques en tant qu'intrants pour la gestion ; ii) conserver les sites importants pour les populations d'oiseaux de rivage ; iii) promouvoir la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de développement des activités productives et récréatives ; iv) renforcer la gestion et la bonne gouvernance ; et v) susciter une appréciation et des changements d'attitude quant à l'importance des oiseaux de rivage et de la conservation de leur environnement.

Échelle binationale

Des actions binationales ont été élaborées, telles que le « Projet *Pluvianellus* », lancé en 2021 et mis en œuvre par le Centro de Rehabilitación de Aves Leñadura, à Punta Arenas, au Chili, et l'Asociación Ambiente Sur en Argentine. Cette initiative bénéficie d'un soutien gouvernemental dans les deux pays, au niveau provincial en Argentine et au niveau régional au Chili, ainsi que du soutien international de Manomet Inc., du Fonds international de conservation du Canada et de Neotropical Birding and Conservation. Des activités de conservation, de recherche et de sensibilisation sont en cours dans ce cadre. Les actions de conservation comprennent l'enregistrement et la réduction des menaces par la présence de gardes et la protection des nids, et les actions de recherche comprennent la surveillance de la population par observation directe et au moyen de dispositifs satellitaires. Enfin, les activités de sensibilisation comprennent l'élaboration de stratégies de marketing, de campagnes de communication et de tables rondes.

6.4 Conservation de l'habitat

Chili

Au Chili, la plupart des lagunes qui servent d'habitat pendant la saison de reproduction de l'espèce sont situées dans des élevages privés, tant dans le secteur continental (communes de Laguna Blanca, Río Verde et San Gregorio) qu'en Terre de Feu (communes de Cerro Primavera et Porvenir).

Les sites sur lesquels la pluvianelle magellanique est présente et qui bénéficient d'une certaine forme de protection sont les suivants : lac Laguna de los Cisnes (monument naturel) et baie de Bahía Lomas (sanctuaire naturel) ; ces deux sites sont situés en Terre de Feu. Dans la commune de Río Verde (secteur continental), il existe au moins deux lagunes dans le ranch Entrevientos, qui appartient au Ministère des biens nationaux et est administré par l'armée chilienne ; cependant, étant donné qu'il s'agit d'un camp d'entraînement militaire, ce site ne bénéficie d'aucune protection. Qu'ils soient situés ou non sur des terrains privés, les

plans d'eau sont considérés comme des biens d'utilité publique ; tous ne disposent toutefois pas d'un niveau d'accès suffisant pour en assurer le suivi. Le nombre de sites abritant la pluvianelle magellanique et bénéficiant d'une forme de protection au Chili est faible et représente probablement moins de 1 % de la superficie totale.

Argentine

Comme c'est le cas au Chili, la plupart des lagunes qui servent d'habitat pendant la période de reproduction de cette espèce sont situées dans des ranchs de bétail privés.

Actuellement, l'estuaire du río Gallegos et du río Chico bénéficie de différents niveaux de protection et de reconnaissance aux niveaux national et international :

Réserve côtière urbaine

Le 16 septembre 2004, la ville de Río Gallegos (province de Santa Cruz, Argentine) a déclaré sa première zone protégée municipale, appelée Réserve côtière urbaine (RCU), qui a été établie par une ordonnance de l'honorable Conseil de délibération promulguée sous le numéro 5356/04 et réglementée par le décret n° 3478/06 du pouvoir exécutif municipal. La création de la RCU a été motivée par les résultats d'études menées dans la zone côtière de la ville, qui ont mis en évidence sa grande valeur biologique (principalement parce qu'elle sert d'habitat à des milliers d'oiseaux de rivage migrateurs ainsi qu'à l'oie des Andes à tête rousse) ainsi que l'existence de secteurs fortement dégradés par l'expansion de la ville sur la côte, rendant nécessaire la protection des zones critiques qui conservaient encore des signes de leur richesse naturelle (Plan de gestion de la Réserve côtière urbaine de Río Gallegos, 2011).

Réserve provinciale d'oiseaux migrateurs

Cette réserve a été créée le 28 juin 2001 par la loi n° 2583/01 de l'honorable Chambre des députés de Santa Cruz, conformément au cadre juridique établi par la loi n° 786 relative aux terres fiscales du secteur côtier situé entre 51° 37'S-69° 01'W et 51° 41'S-69° 09'W, et promulguée par le décret réglementaire n° 1520/01 du pouvoir exécutif provincial. Elle couvre une superficie approximative de 2 300 hectares. Cette zone protégée, ainsi que la Réserve côtière urbaine de Río Gallegos, fait partie de l'écosystème de l'estuaire du río Gallegos ; elles couvrent ensemble environ 4 300 hectares. Elle sert d'habitat à des milliers d'oiseaux de rivage migrateurs, tant néarctiques que néotropicaux, notamment la pluvianelle magellanique, *Pluvianellus socialis*.

Des travaux sont actuellement menés conjointement par le gouvernement et des organisations locales et régionales afin de mettre en place une protection exhaustive de la zone humide de Calafate (El Calafate, province de Santa Cruz, Argentine), dans laquelle 70 hectares seront protégés, notamment la réserve municipale de Laguna Nimez, le ruisseau Calafate et la baie Bahía Redonda du lac Argentino. Cette importante zone humide sert de site de nidification à la pluvianelle magellanique et protège un système de plans d'eau reliés entre eux, abritant une grande partie de la flore et de la faune locales.

Reconnaissance internationale

En octobre 2005, l'estuaire du río Gallegos, comprenant la Réserve provinciale pour les oiseaux de rivage migrateurs et la Réserve côtière urbaine de Río Gallegos, a été déclaré Site d'importance internationale selon les critères du Réseau de réserves pour les espèces migratrices de l'Hémisphère occidental, conférant ainsi à cet estuaire une reconnaissance mondiale (Ferrari *et autres*, 2008). La catégorisation de l'estuaire est principalement fondée sur le fait qu'il abrite plus de 10 % de la population mondiale de pluvianelle magellanique (www.whsrn.org).

D'autres sites importants pour la pluvianelle magellanique ont également été désignés dans le cadre de l'Initiative pour les espèces migratrices de l'Hémisphère occidental, notamment la baie de Bahía Lomas (site d'importance hémisphérique) et la péninsule Valdés (site d'importance régionale). Plusieurs sites importants pour l'espèce ont été désignés comme zones importantes pour la conservation des oiseaux par Birdlife International (2023).

6.5 Suivi de la population

Le principal effort de surveillance de la population est réalisé dans le cadre du « Projet *Pluvianellus* » dirigé par le Centro de Rehabilitación de Aves Leñadura, l'Asociación Ambiente Sur et Manomet Inc. avec le soutien du gouvernement dans les deux pays, au niveau provincial en Argentine et au niveau régional au Chili. Jusqu'à présent, deux recensements binationaux de la population ont été effectués pendant l'hiver (2022 et 2023) et un pendant la saison de reproduction (2022-2023). Les mouvements locaux et migratoires de quatre individus sont également suivis à l'aide d'émetteurs satellites (les projets de suivi d'autres individus ont été interrompus en raison de la situation sanitaire en lien avec la grippe aviaire dans les deux pays).

Au niveau des sites, la population nicheuse est surveillée dans la lagune de Los Palos au Chili et la population hivernale est surveillée dans l'estuaire du río Gallegos, en Argentine.

7. Effets de l'amendement proposé

7.1 Avantages prévus de l'amendement

L'inscription de la pluvianelle magellanique à l'annexe I de la CMS a pour but d'encourager la collaboration binationale entre le Chili et l'Argentine, et notamment :

- la création d'une coalition binationale pour la conservation de l'espèce (entre les ministères, les gouvernements régionaux, les municipalités, les ONG, les spécialistes, les universités et les centres de recherche, les communautés et le secteur privé) ;
- la création d'un groupe de travail scientifique international visant à étudier l'espèce ;
- la création et la mise en œuvre d'un plan de rétablissement binational pour l'espèce ;
- la création de lignes directrices en matière d'évaluation de l'impact environnemental des projets énergétiques sur les zones d'influence en ce qui concerne les habitats critiques de l'espèce ;
- la conception et la mise en œuvre d'un programme ou d'un système de surveillance binational ;
- la déclaration et la gestion de nouvelles zones protégées permettant la gestion d'habitats critiques ;
- la mise en place d'autres formes d'administration et de gestion public-privé visant à protéger les habitats et les sites critiques importants pour l'espèce ;
- la création et la protection d'un corridor migratoire binational pour l'espèce.

7.2 Risques potentiels de l'amendement

Aucun

7.3 Intention de l'auteur de la proposition concernant l'élaboration d'un accord ou d'une action concertée

8. États de l'aire de répartition

CHILI ; ARGENTINE ; (URUGUAY)

9. Consultations

Le Ministère chilien des Affaires étrangères a consulté les pays tiers de la région, qui ont exprimé leur intérêt à soutenir cette proposition ; pour des raisons logistiques, ce soutien pourrait être formalisé après la date limite.

10. Remarques additionnelles

11. Références

- BirdLife International (2022) Species factsheet: *Pluvianellus socialis*. Accessed from www.birdlife.org on 20 May 2023.
- BirdLife International (2023) Important Bird Area factsheet: Desembocadura del Río Gallegos. Downloaded from <http://datazone.birdlife.org/site/factsheet/19517> on 21/05/2023
- Castelli, D., Aldabe, J. & Milán, L. 2022. First record of the scarce Magellanic plover *Pluvianellus socialis* for Uruguay, the northernmost record ever reported. *Ornithol. Res.* 30, 287–290.
- Deil, U., M. Alvarez, E.-M. Bauer & C. Ramírez. 2011. The vegetation of seasonal wetlands in extratropical and orotropical South America. *Phytocoenologia* 41: 1-34.
- Ferrari, S. N. (2001). Identificación de áreas óptimas para la conservación de aves playeras en el estuario del río Gallegos, Santa Cruz, Argentina. Tesis Doctoral. Tesis de Maestría. Universidad Nacional de Córdoba.
- Ferrari, S., S. Imberti, & C. Albrieu. 2003. Magellanic Plover *Pluvianellus socialis* in southern Santa Cruz, Argentina. *Wader Study Group Bull.* 101/102: 70–76.
- Ferrari, S., C. Albrieu, S. Imberti & C. Lishman. 2008. Estado actual del conocimiento de un chorlo endémico de la patagonia austral, el Chorlito Ceniciento (*Pluvianellus socialis*): reuniendo las piezas de un rompecabezas. *Ornitología Neotropical* 19 (Suppl.): 433–443.
- Ferrari, S. y C. Albrieu (Comp.). 2011. Plan de Manejo de la Reserva Costera Urbana de Río Gallegos.. Municipalidad de Río Gallegos, Asoc. Ambiente Sur y Universidad Nac. De la Patagonia Austral. Río Gallegos, Santa Cruz. 188 Pp.
- Ferrari, S y G. Montero (Comp.) 2013. Plan de Manejo del Sistema de Reservas Naturales Urbanas de Río Gallegos.
- Ferrari, S.; Manero, A y Montero, G.. 2018. Plan de manejo de la Reserva Provincial para Aves Migratorias, estuario del río Gallegos y río Chico, Santa Cruz, Argentina. Universidad Nacional de la Patagonia Austral, Río Gallegos. 1ra Ed. 196 pp.
- Fjeldsá, J., & N. Krabbe. 1990. Birds of the High Andes. Zoological Museum, Univ. of Copenhagen, Copenhagen, Denmark.
- Garzón L y Ferrari S. 2014. Información ambiental como insumo para la valoración de disturbios sobre las aves playeras en la Reserva Costera Urbana de Río Gallegos (Santa Cruz). Inédito. Informe de Trabajo de Campo de la Carrera de Ing. En Rec. Nat. Ren. UNPA, UARG.
- Global Nature Fund - río Gallegos, consultado en <https://www.globalnature.org/en/rio-gallegos> el 22/05/2023
- Hayman, P., J. Marchant, & T. Prater. 1986. Shorebirds. An identification guide to the waders of the world. Houghton Mifflin, Boston, Massachusetts.
- Imberti, S. & Matus, R. 2023. Magellanic Plover, a forgotten plover at the end of the map. *Neotropical Birding* 32, Pp. 21-930.
- Jaramillo, A. 2003. A Field Guide to the Birds of Chile Including the Antarctic Peninsula, the Falkland Islands and South Georgia. Christopher Helm, London, UK.
- Jehl, J. R. 1975. *Pluvianellus socialis*: biology, ecology and relationships of an enigmatic Patagonian shorebird. *Trans. San Diego Soc. Nat. Hist.* 18: 31–72
- Matus, R. 2018. Chorlo de Magallanes *Pluvianellus socialis* (212-213). En Medrano, F., Barros, R., Norambuena, H.V., Matus, R. y Schmitt, F. Atlas de las aves nidificantes de Chile, Red de Observadores de Aves y Vida Silvestre de Chile, Santiago, Chile.
- Lishman, C. L. (2008) Breeding biology and habitat selection of the Magellanic Plover *Pluvianellus socialis*. Tesis de Maestría de la Universidad de Trent, Ontario, Canadá.
- Lishman, C. & Nol, E. 2012. Ecology and Habitat Selection of the Magellanic Plover (*Pluvianellus socialis*): A Little-Known Patagonian Shorebird. *The Wilson Journal of Ornithology* 124(3):487-496.

- MAyDS y AA (Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sustentable y Aves Argentina) (2017). Categorización de las Aves de la Argentina (2015). Informe del Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sustentable de la Nación y de Aves Argentinas, edición electrónica. C. A. Buenos Aires, Argentina.
- Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible, Red Hemisférica de Reservas para Aves Playeras, Aves Argentinas y Wetlands International. 2020. Plan Nacional Para la Conservación de las Aves Playeras en Argentina. Edición electrónica, Buenos Aires, Argentina.
- Ministerio de Medio Ambiente de Chile. 2022. Listado de especies Clasificadas Consultado en: <https://clasificacionespecies.mma.gob.cl/> el 22/05/2023.
- Red Hemisférica de Reservas para Aves Playeras Migratorias - Estuario del río gallegos, consulto en https://whsrn.org/whsrn_sites/estuario-del-rio-gallegos/ el 22/05/23
- Sosa H (2010) Presencia del Chorlito Ceniciento (*Pluvianellus socialis*) Gray, 1846 en las adyacencias de La Reserva Provincial Laguna Brava, La Rioja, Argentina. Nótulas Faunísticas, Segunda Serie 46:1-4
- Wetlands International. 2020. "Waterbird Population Estimates". Retrieved from wpe.wetlands.org
- Wiersma, P. and G. M. Kirwan (2020). Magellanic Plover (*Pluvianellus socialis*), version 1.0. In Birds of the World (J. del Hoyo, A. Elliott, J. Sargatal, D. A. Christie, and E. de Juana, Editors). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA.
- Woods, R. (2017) The birds of the Falkland Islands: An annotated checklist. BOC Checklist Series 25. https://www.magyp.gob.ar/sitio/pdf/plan_sectorial_cc.pdf